

## PROCES VERBAL DU CONSEIL DES ENFANTS

Séance du samedi 24 mars 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-quatre du mois de mars, à dix heures, le conseil des enfants de la commune de Saint-Jean-des-Mauvrets, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire.

Jeunes élus présents :

Lily Massé, Camille Leblanc, Agathe Bruère, Cléo Cheyroux, Anselme Frazier, Félicie Gilbert, Lysa Leblanc, Maloë Burgaud, Rose Pipard, Aywen Noël

Jeunes élus excusés :

Briac NEVEU

Elus adultes:

Pascale LECUREUR conseillère St Jean

Claudine LIGNEL, adjointe chargée des sports

Jean-François PAQUEREAU, délégué au Parc

Jean-Michel CORBEAU, adjoint aux affaires scolaires St Jean

1. Approbation du compte-rendu du 03/02/18

Agathe Bruère, présidente, lit le compte-rendu de la précédente séance plénière qui est adopté à l'unanimité.

Afin de profiter des apports des élus qui ont répondu à leur invitation, les deux commissions travaillent en séance plénière.

2. Commissions

2.1. Claudine Lignel se présente et apporte des éléments de réponse aux différents points soulevés par les enfants :

- Terrain de la Limousine : C'est un terrain polyvalent (sport, festival, etc). La pause de filets ne devrait pas poser de problème. Il faudra faire des propositions d'aménagement pour 2019, quand la commune s'en occupera.
- L'entretien du terrain de bicross peut être demandé mais il peut également faire l'objet d'un chantier associant les jeunes et leurs parents dans une démarche visant à prendre conscience de la nécessaire réduction des pesticides.
- Machine à bonbons dans la salle de sports : Les associations ne peuvent être mises en difficulté par la mairie. Il faudrait qu'elles le proposent.
- Mur d'escalade : L'escalade est une activité à risques à laquelle sont liées de fortes contraintes tant matérielles qu'humaines pour une pratique sécurisée. Un technicien est venu voir la salle de la Limousine. Il semble exclu de proposer un mur en accès libre, à l'extérieur. Implanter une structure de niveau départemental ouvrirait droit à une petite subvention. Il faudrait réfléchir plus car l'activité demande un financement important (structure, matériel, encadrement compétent). Il est possible d'aller grimper sur l'araignée installée près de la médiathèque.

2.2. Jean-François Paquereau se présente et décrit les spécificités du parc. Il n'est pas possible, par exemple, de faire du bicross n'importe où car cela détruit la végétation qui tapisse le sol. Philippe Boisdron, agent-animateur du parc, propose de guider les jeunes élus dans une visite de découverte.

Il aborde les différents points soulevés par les enfants :

- Parc de jeux : Cela risque de faire du bruit et de perturber les animaux qui y vivent. La tyrolienne n'est pas envisageable dans le parc pour des raisons de sécurité et de protection de la nature. Il existe des parcs aménagés près d'Angers. On ne peut pas tout avoir dans notre commune.
- Parcours de santé : Cela est soumis à une réglementation (surface amortissante adaptée, périmètre de sécurité) et doit convenir à tous les usagers (enfants et adultes mais aussi handicapés). Les lieux possibles d'implantation sont inondables. Un budget important serait nécessaire : une précédente étude a montré qu'il faudrait prévoir un budget de l'ordre de 10 000 à 15 000€.
- Liaison douce : Il existe déjà deux chemins qui relient St Jean à Juigné. Ils ne sont pas toujours praticables par les piétons et les cyclistes. Ils sont présentés sur une carte projetée : sentier du Comité Consultatif et sentier du 3<sup>ème</sup> Millénaire. Ce dernier doit être réparé car de récents travaux l'ont abîmé. Il doit être rendu plus facile à utiliser pour les cyclistes, piétons, handicapés, poussettes. Un troisième tracé est envisagé au long de la route. Son étude doit être approfondie.

2.3. La protection des animaux errants ayant fait l'objet d'une réflexion, la proposition de visiter le site de la Société Protectrice des Animaux a été accueillie favorablement. Un samedi en fin d'après-midi serait bien adapté afin que cela ne nuise pas à la pratique des activités habituelles.

### 3. Divers

La prochaine séance se tiendra le 23/06. Une visite de la Société Protectrice des Animaux est envisagée le 13 juin après-midi.

La séance s'est achevée à 11h30.

Signatures des membres titulaires présents :

MASSE Lily

LEBLANC Camille

BRUERE Agathe

CHEYROUX Cléo

FRAZIER Anselme

NOEL Aywen

BURGAUD Maloë

PIPARD Rose

LEBLANC Lysa

GILBERT Félicie